

RETOUR
SUR **UNE ANNÉE** DE
MANDATURE
2018

Sommaire

L'édito du Président	3
2018, année d'installation	4
2018, année de structuration, de réunions... le CESER au travail	7
2018, année de réflexions, de débats et de productions	10
2018, année d'ancrage dans les territoires	15
2018, année de communication	17
2018, le CESER dans les médias	19
2018 et à venir...	20
Infographie	22
Ils ont siégé en 2018	24





Édito



Après deux années de transition, l'année 2018 marque la mise en place d'un Ceser largement renouvelé, rajeuni et féminisé. Pour la première fois, nous enregistrons une quasi-parité hommes-femmes respectivement à 51,7 % et 48,3 %. Notre Bureau instance de gouvernance de notre Assemblée est lui paritaire, seize femmes, seize hommes.

Ces changements témoignent de l'évolution de notre Assemblée.

Cette première année d'une mandature de six ans, 2018-2023, a déjà vu la production de plus de 40 avis ou contributions adoptés pour éclairer la décision des élus régionaux et enrichir le débat public. Ces résultats démontrent l'implication de notre Assemblée et sa volonté de contribuer à faire territoire en Nouvelle-Aquitaine.

Notre Conseil est un lieu où les « différences » se parlent sans fards, et parviennent à s'entendre sur un texte, une analyse partagée de ce qui peut faire « intérêt régional ». Ils ne sont pas si nombreux aujourd'hui les lieux de la République où l'on peut prendre la parole, exprimer son avis, échanger sans posture, sans affrontement, dans une égale légitimité.

Pour autant, l'actualité sociale dite des « gilets jaunes » interroge la place, le rôle et la capacité des corps intermédiaires et bien évidemment du Ceser à porter légitimement les aspirations de tous les citoyens. Cette question est présente dans nos débats internes, nous avons consacré un temps à construire un plan d'actions pour un Ceser plus largement ouvert sur la société régionale, un Ceser plus créatif, participatif et prospectif.

Nous allons nous employer à mettre en œuvre cette ambition, fruit de notre réflexion collective qui s'appuie sur des valeurs partagées de RESPECT, d'ENGAGEMENT de DÉMOCRATIE et d'ÉCOUTE de l'autre, des autres.



Dominique Chevillon
Président

2018 ANNÉE D'INSTALLATION



Le Conseil Économique, Social et Environnemental Régional, l'autre Assemblée de la Région, assume un rôle consultatif auprès du Conseil régional. C'est une institution composée de femmes et d'hommes engagés, placée aux côtés du Conseil régional pour améliorer l'action publique par des propositions qui éclairent la décision politique. Le CESER représente la diversité de la société civile organisée et s'exprime pour une action régionale répondant aux sollicitations de l'exécutif régional et aux préoccupations des citoyens. Détaché des contraintes du temps électoral, attentif aux signes émergents des évolutions de la société, il veille, il imagine dans un esprit prospectif, il alerte, il interpelle.

Il est régi par la Loi et le Code Général des Collectivités Territoriales qui précisent ses missions. Il examine le budget à toutes ses étapes et les différents documents de planification en amont de leur adoption et répond aux demandes d'avis et d'études du Président du Conseil régional (saisines). Conformément à la loi NOTRe, il a vu se renforcer depuis 2016 sa capacité à contribuer à des évaluations et à un suivi des politiques publiques régionales. Riche de la grande diversité de ses membres et des structures de la société civile organisée qui y sont représentées, le CESER s'appuie sur des valeurs partagées de respect, d'engagement et de démocratie. Il bénéficie d'une liberté d'expression, tant dans le choix des thèmes qu'il souhaite traiter (auto-saisines), que dans sa communication ou son appréciation des sujets qui lui sont soumis (saisines). Il publie et diffuse des avis, contributions et rapports destinés à éclairer la décision des acteurs publics et socioprofessionnels.

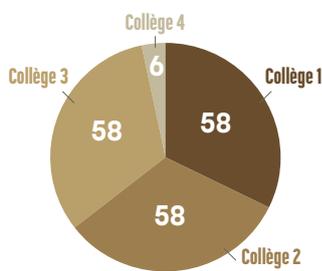
L'ouverture de la mandature 2018-2023 du CESER Nouvelle-Aquitaine a été marquée par un profond renouvellement de l'Assemblée consultative régionale, avec plus de la moitié de nouveaux conseillers, un rajeunissement et une composition qui s'approche désormais de la parité femmes-hommes. Cette évolution s'est répercutée dans toutes les instances du nouveau CESER y compris dans le Bureau.

La composition du CESER, une organisation collégiale



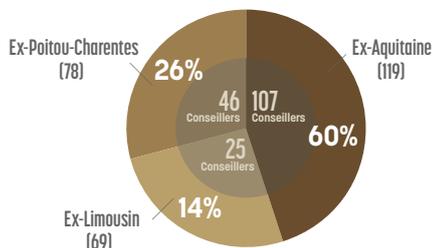
Le CESER Nouvelle-Aquitaine a été installé par le Préfet de la région Nouvelle-Aquitaine, Didier Lallement le 23 janvier 2018. Le Président, Dominique Chevillon, a été élu pour trois ans.

La nouvelle Assemblée socioprofessionnelle compte désormais 180 membres (contre 266 lors de la mandature de transition ouverte en janvier 2016 par la fusion des trois anciens CESER). Ces conseillers sont désignés pour six ans répartis en quatre collèges :



- 58 représentants des « entreprises et activités professionnelles non-salariées » ;
- 58 des « organisations syndicales de salariés les plus représentatives » ;
- 58 des « organismes et associations participant à la vie collective de la région » ;
- 6 « personnalités qualifiées ».

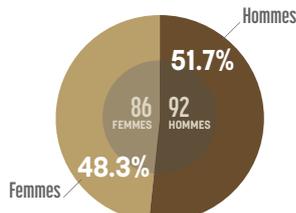
Conseillers/Ex-régions*



L'Assemblée est composée pour 48,3 % de femmes. La moyenne d'âge est de 56 ans. Le CESER est ancré dans les territoires, les conseillers sont répartis sur l'ensemble des 12 départements de la région et représentatifs de 111 organisations socioprofessionnelles et associatives.



Parité Hommes / Femmes* **



(*) 2 conseillers non désignés à la date d'installation.

(**) De plus en plus de femmes s'investissent dans la vie publique. Le concept de « vie publique » englobe la place des femmes dans les syndicats, le mouvement associatif, les instances de consultation et de décision. La mixité est une question cruciale pour qu'une assemblée reflète la diversité et la richesse de la société civile régionale. Les femmes prennent donc la juste place qui leur est due depuis longtemps. Le CESER veillera, à travers l'investissement de l'ensemble de ses différentes composantes, à impulser et à soutenir une culture de l'égalité dans sa représentation, dans sa réflexion et dans ses débats.

Répartition des conseillers par départements

Départements	Conseillers	
	Nombre	Pourcentage
Charente	11	6.2%
Charente-Maritime	12	6.7%
Corrèze	7	3.9%
Creuse	5	2.8%
Dordogne	7	3.9%
Gironde	67	37.6%
Landes	10	5.6%
Lot-et-Garonne	9	5.1%
Pyrénées-Atlantiques	14	7.9%
Deux-Sèvres	11	6.2%
Vienne	12	6.7%
Haute-Vienne	13	7.3%
Total	178	100%



2018 Année de structuration, de réunions... le CESER au travail



La vie du CESER Nouvelle-Aquitaine est régie par son propre Règlement Intérieur. Il définit la tenue des séances plénières, le fonctionnement et les attributions des différentes instances de gouvernance et les règles de fonctionnement de l'Assemblée.

L'organisation du CESER

L'Assemblée plénière, 180 membres



L'Assemblée plénière élit le Président, le Bureau et les membres des commissions et de la section. Elle est compétente pour prendre toute décision au nom du CESER. Elle examine, amende et vote les avis qui lui sont soumis par les commissions. Ses travaux deviennent alors publics et sont largement diffusés.

6 plénières réglementaires



Le Bureau, 32 membres, le Président, 20 vice-Président(e)s, 11 Secrétaires.



Le Bureau paritaire est composé des animateurs des instances de production, il est élu pour 3 ans. Il est l'organe exécutif de la gouvernance du CESER. À ce titre, il définit et oriente le travail de l'Assemblée. Il valide le programme de travail des commissions et de la section, décide de la suite à donner aux propositions d'auto-saisine.

11 réunions de Bureau

Les 9 commissions



5 COMMISSIONS THÉMATIQUES :

Commission 1 : Éducation, Formation et Emploi

Commission 2 : Développement des territoires et Mobilité

Commission 3 : Environnement

Commission 4 : Économie

Commission 5 : Vie sociale, Culture et Citoyenneté

4 COMMISSIONS TRANSVERSES :

Commission A : Finances régionales

Commission B : Évaluation des politiques régionales

Commission C : Coopérations interrégionales, transfrontalières et internationales - Europe

Commission D : Communication, valorisation des travaux, lien avec les territoires

Les commissions sont la cheville ouvrière du CESER. Elles étudient les dossiers obligatoirement soumis au CESER par l'Exécutif régional et préparent les avis qui seront examinés puis validés par l'Assemblée plénière. Elles réalisent des travaux d'études, saisines ou auto-saisines. Pour ce faire, elles effectuent des auditions d'experts, des rencontres sur le terrain, une recherche documentaire. Leur analyse est assortie de recommandations concrètes formulées dans un rapport dont l'avis est voté par l'Assemblée puis diffusé largement.

131 réunions de commissions

La Section « Veille et prospective »

Elle est composée de 36 membres, 24 étant désignés parmi les conseillers du CESER, 12 sont des personnalités extérieures. Elle traite des sujets relatifs aux évolutions futures de la région.

10 réunions de la Section

Les Groupes Inter-Assemblées (12 GIA)

Ils sont constitués à l'initiative du Conseil régional. Ces groupes intègrent à parité des élus du Conseil régional et des membres du CESER. Les membres des GIA émettent un avis à titre consultatif sur les dossiers devant être soumis à l'approbation de la Commission permanente du Conseil régional.

50 réunions de GIA

La Commission d'Évaluation des Politiques Publiques (CEPP)

Le Conseil régional Nouvelle-Aquitaine a pris la décision de se doter d'une instance dédiée à l'évaluation : la Commission d'Évaluation des Politiques Publiques (CEPP). Elle est composée de 16 membres dont 4 membres du CESER désignés en son sein.

6 réunions de la CEPP

Les coopérations



Le CESER Nouvelle-Aquitaine est engagé depuis de nombreuses années pour construire des coopérations européennes : avec le CES de la Communauté Autonome du Pays Basque, avec les CESER français de l'Atlantique et avec les CESER - CES des régions atlantiques européennes au sein du Réseau Transnational Atlantique (RTA).

2 rencontres bilatérales CESER NA/CES Pays Basque

4 réunions du RTA

9 réunions des CESER Atlantique



2018 Année de réflexions, de débats et de productions

Un plan d'actions pour un CESER plus largement ouvert sur la société régionale, plus créatif, participatif et prospectif !

Dès son installation, le CESER a exprimé la nécessité d'une réflexion collective sur le sens de la mission consultative confiée par le législateur, sur la place du CESER dans l'espace institutionnel régional et en tant qu'expression de la société civile organisée.

Un séminaire de Bureau suivi de deux séminaires en plénière ont permis de définir un plan d'actions du CESER 2018-2020 qui traduit une triple ambition : celle d'un CESER qui occupe pleinement sa place institutionnelle au sein de la Région, celle d'un CESER plus largement ouvert sur la société régionale, celle d'un CESER plus créatif, participatif et prospectif.



43 avis ou contributions sur les politiques régionales



Tout au long de l'année, le CESER a apporté aux élus du Conseil régional et à son exécutif, un éclairage différent, parfois critique et constructif sur les politiques régionales présentées, qu'elles soient en direction des territoires, de l'environnement, de l'intermodalité, de la formation et l'emploi, des entreprises, de la santé, de la culture... et bien sûr, ses analyses et propositions sur les documents budgétaires !

Retour sur quelques avis

Prendre en compte la diversité des territoires



Le CESER a souhaité contribuer à la construction du Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires en travaillant le plus en amont possible et en apportant des éléments d'appréciation et de vigilance aux différentes étapes de son élaboration.

Il a par ailleurs approuvé l'adaptation de la politique régionale à la diversité des situations locales, à travers une approche différenciée selon les territoires et plus largement le principe d'une différenciation des aides régionales sur les territoires vulnérables.

Mettre un frein à la consommation de foncier



La question foncière et celle d'une nécessaire réduction de sa consommation ont été au cœur des débats du CESER, dans le cadre des travaux sur le SRADDET et au moment de la présentation de la stratégie foncière du Conseil régional. Confirmant l'importance de cet enjeu, le Président du Conseil régional a saisi le CESER de la question !

Permettre l'accès au logement pour tous



L'accès au logement, pourtant reconnu comme droit fondamental, est de plus en plus compliqué. Le CESER avait déjà lancé l'alerte en 2016 et a renouvelé ses inquiétudes et propositions à l'occasion de la présentation des politiques régionales visant à développer une offre de logement locatif à loyer modéré d'une part et pour le logement des jeunes d'autre part.

Proposer des alternatives au modèle « tout voiture »



Proposée par le CESER dans son rapport de juillet 2017, la création du Syndicat Mixte Intermodal de Nouvelle-Aquitaine a été jugée comme une avancée en Nouvelle-Aquitaine. Dans le même registre, le CESER a estimé que la constitution d'un Réseau Express Régional métropolitain pourra donner une alternative performante et attractive au modèle du « tout voiture ».

Organiser l'accès à la formation professionnelle pour le plus grand nombre



Dans un contexte national non encore stabilisé en matière de répartition des compétences et des financements de la formation professionnelle, le CESER examine les différents programmes régionaux. De façon récurrente, il attire l'attention sur les conditions de mise en œuvre (capacités de l'appareil de formation à répondre aux besoins), sur la prise en compte des personnes relevant des minima sociaux, mais aussi des mineurs isolés et enfin sur les freins périphériques à la réalisation des parcours de formation : logement, mobilité, rémunération...

Préserver l'eau potable et le service public qui s'y rattache



Consulté sur une stratégie régionale de l'eau, socle de l'intervention régionale en matière de gestion de la ressource en eau et de la préservation des milieux aquatiques, le CESER a partagé le constat et affiché ses priorités : préservation de l'eau potable et du service public qui s'y rattache.

Il a prolongé le débat en recevant les Agences de l'Eau Loire-Bretagne et Adour-Garonne pour une présentation des Schémas Directeurs d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) et des Plans de Gestion des Risques d'Inondation (PGRI).

Limiter la production de déchets



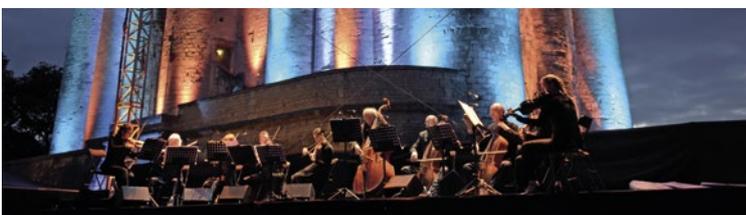
Saisi du projet de Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets, le CESER a affiché sa priorité pour la prévention des déchets et une gestion de proximité. Il a proposé l'intégration d'un volet social : formation, renforcement de la traçabilité des déchets exportés et lutte contre les pratiques illégales, et enfin, coût de la gestion des déchets pour les ménages.

Reconnaître la vie associative



Après avoir dressé un « Panorama des dynamiques associatives en Nouvelle-Aquitaine » dans lequel il proposait la formalisation d'un partenariat, le CESER a salué la concrétisation de cette proposition avec la charte d'engagements réciproques entre l'État, le Conseil régional et le Mouvement associatif de Nouvelle-Aquitaine.

Mettre en œuvre les droits culturels



Lors de l'examen des différents programmes ou politiques régionales concernant la culture (filière livre, spectacle vivant, arts plastiques et visuels, langues régionales...), le CESER a mis en avant le concept de droits culturels et leur prise en considération dans les politiques publiques en région.

Réduire les inégalités territoriales et sociales de santé



La diversité des enjeux associés aux questions de santé publique imposant une attention et une mobilisation particulières de l'ensemble des acteurs publics et privés en région, le CESER a transmis ses observations sur le Projet Régional de Santé en insistant sur la nécessaire réduction des inégalités territoriales et sociales de santé.

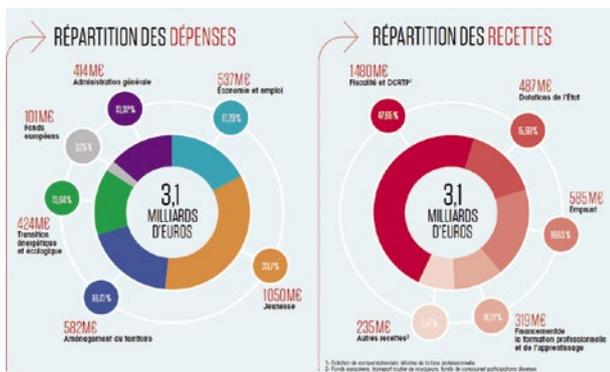
S'ouvrir aux coopérations internationales



Dans le cadre d'une nouvelle feuille de route des actions régionales menées au niveau international, le CESER a apporté sa contribution et sa propre cartographie des coopérations européennes et internationales de la société civile.



Examiner le budget régional à toutes ses étapes



C'est une des missions fondatrices du CESER confiée par la Loi et le Code Général des Collectivités Territoriales, donner un avis sur le projet de budget de la collectivité régionale. Sur le Budget Primitif 2019, le CESER a examiné avec attention la proposition et a présenté son analyse et un regard différent.

Les coopérations

Dans le cadre de ses coopérations, le CESER Nouvelle-Aquitaine et le CES de la Communauté Autonome du Pays Basque ont organisé des rencontres bilatérales sur le « Tiers secteur » et l'innovation sociale.



Les CESER français de l'Atlantique étaient présents aux Assises de la mer pour présenter leurs travaux. Les enjeux maritimes et littoraux constituent le « fil bleu » des travaux des CESER de l'Atlantique. Réflexions et propositions de fond, avis et contributions ponctuels, participation aux instances de gouvernance... Les CESER de l'Atlantique se mobilisent, tant à l'échelle régionale qu'à l'échelle interrégionale.

9 réunions de travail



Le RTA a poursuivi ses travaux en participant à une consultation sur le Plan d'Action Atlantique (PAA), et a proposé un nouveau sujet de travail : le corridor atlantique des transports.

4 réunions du RTA



Actualité

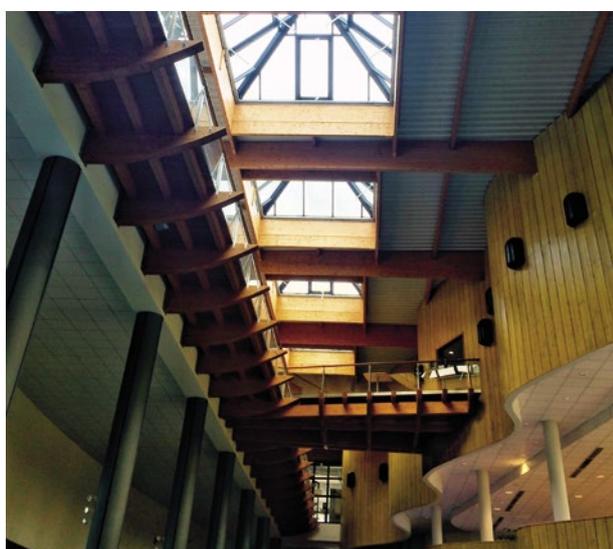
Les organisations siégeant au CESER s'expriment sur le mouvement dit « les gilets jaunes »

En fin d'année, les conseillers du CESER Nouvelle-Aquitaine se sont exprimés sur les mouvements sociaux dits « des gilets jaunes ». Le CESER, à son niveau, a signalé la nécessité de ne pas oublier les difficultés d'une part croissante de la population néo-aquitaine. Le CESER Nouvelle-Aquitaine a souhaité donner écho aux constats et revendications des organisations qui le composent et a mis à disposition de chacun leur expression sur le site de l'assemblée.

2018 Année d'ancrage dans les territoires



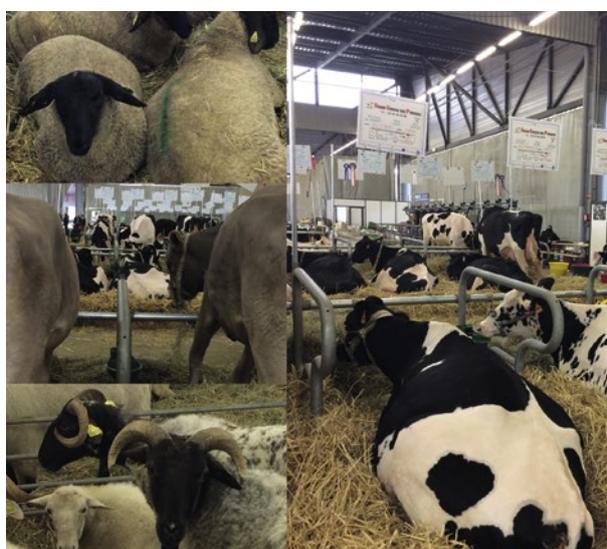
Le CESER Nouvelle-Aquitaine a souhaité rester en contact avec les territoires et les acteurs qui les font. Dans cet objectif, le Bureau a retenu le principe d'organiser une partie de ses réunions mensuelles dans les territoires en alternance dans les différents départements de la région.



En mars, le Bureau est allé à la rencontre de l'entreprise Legrand en visitant son centre de formation INNOVAL à Limoges (87) et a échangé avec des responsables de l'entreprise sur les questions d'infrastructures de communication et d'accessibilité, d'innovation, de valorisation du territoire, d'emploi, de formation et d'insertion, de relations entreprise - université - laboratoires de recherche...



En mai, le Bureau s'est réuni à La Rochelle (17), profitant de la première édition des Assises nationales du nautisme et de la plaisance qui s'y déroulaient pour échanger sur les thèmes du nautisme, de la plaisance, du tourisme et plus globalement de l'économie maritime... avec le responsable du Cluster nautique et naval.



En mai, le CESER était invité à la Journée de la Région Nouvelle-Aquitaine du Salon de l'Agriculture, à Bordeaux.



En juin, l'Assemblée plénière a échangé sur le SRADDET, à Pessac (33) en présence des élus et des services du Conseil régional sur une approche transversale du futur schéma, et notamment l'articulation et la mise en cohérence des différents volets du schéma, la construction des règles générales, les interactions avec les documents de planification infrarégionaux (SCOT, PLU...) vis-à-vis desquels le SRADDET est prescriptif.



En septembre, le Bureau a tenu sa réunion à Mouguerre (64) pour échanger avec les responsables de l'entreprise Copelectronic, spécialisée dans la fabrication, le montage et le câblage de faisceaux, de tableaux électriques et de cartes électroniques destinés à des applications industrielles et professionnelles (aéronautique, spatial, défense, ferroviaire, industrie, tertiaire, etc.). L'entreprise étant gérée sous statut de Société Coopérative Ouvrière de Production (Scop), le temps d'échange a été l'occasion de mieux comprendre les enjeux et modalités de fonctionnement du système coopératif.



En novembre, le Bureau a tenu une réunion de travail à Boisseuil (87) au Pôle de Lanaud. L'occasion de découvrir un ensemble architectural réalisé par Jean Nouvel, classé « Bâtiment Remarquable du 20^e siècle » par le Ministère de la Culture et de la Communication et d'échanger avec les responsables de ce pôle dédié à la race bovine Limousine.



2018 Année de communication

Le CESER adresse ses avis, rapports et recommandations prioritairement au Conseil régional ainsi qu'aux grands décideurs régionaux. Le CESER Nouvelle-Aquitaine souhaite également favoriser le débat d'idées et inviter tous les acteurs et le grand public à prendre part à la réflexion. Dans cet objectif, il a défini une stratégie de communication visant un public élargi.



Un site Internet

ceser-nouvelle-aquitaine.fr

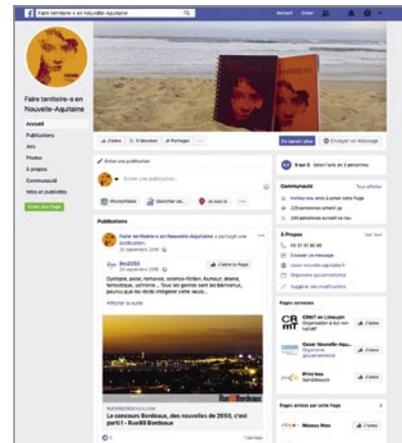
présente les actualités de l'Assemblée et met à disposition de chacun l'ensemble des avis, rapports adoptés par l'Assemblée ainsi que les communiqués de presse, lettres et autres publications.



Une page facebook

facebook.com/cesernouvelleaquitaine

présente les événements, publications, articles... en continu !
1070 like, 1054 abonnés



Une page facebook faire territoire(s)

facebook.com/Faire-territoire-s-en-Nouvelle-Aquitaine

propose de partager les réflexions de la Section Veille et prospective du CESER.
229 like, 244 abonnés



Côté papier, le CESER édite une lettre bimestrielle N-A!

Pour informer de l'actualité du CESER, et présenter les dossiers de façon synthétique. 6 numéros pour 2018, 4 000 abonnés papier, 1615 abonnés numériques

Un dossier de presse

avec des fiches de présentation des travaux en cours a été envoyé aux médias régionaux.

Enfin le CESER organise des présentations publiques de ses rapports ou répond à des invitations pour participer à des événements et présenter ses rapports ou encore présenter le CESER et ses missions.



☞ Le rapport des CESER de l'Atlantique (2013) sur « Populations et activités sur le littoral atlantique : enjeux fonciers. Quelle gouvernance avec quels outils ? » a été présenté lors d'un séminaire du GIP littoral le 31 mai 2018, intitulé « Littoral de Nouvelle-Aquitaine : le défi de l'attractivité ».

☞ À l'occasion d'une Conférence à Royan, le 15 juin, le rapport sur « La qualité des eaux littorales en Nouvelle-Aquitaine » a été présenté. Cette rencontre a été l'occasion d'évoquer les enjeux environnementaux et patrimoniaux, mais aussi économiques et sociaux liés aux pressions croissantes sur les zones littorales de Nouvelle-Aquitaine.

☞ Un séminaire a été organisé sur la loi « littoral » par le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) de Charente-Maritime le 26 juin auquel le CESER a participé pour présenter les enjeux sociaux et économiques des territoires littoraux.



☞ La rencontre au CESER de Jean-Jacques Epron et Pantxo Etchegoin a sans doute contribué à la formalisation d'un partenariat entre l'Union Régionale des Foyers Ruraux et l'Institut Culturel Basque pour notamment un projet novateur « Habiter, Penser, Raconter les territoires en Nouvelle-Aquitaine ».

☞ Le Réseau Transnational Atlantique (RTA), a formulé des préconisations pour une meilleure appropriation de la Stratégie Atlantique. Ayant eu connaissance de ce travail, l'Université de La Rochelle a sollicité le CESER pour présenter, le projet de l'Université et explorer avec les interlocuteurs du RTA comment s'inscrire dans la Stratégie Atlantique.

☞ Le CESER était représenté à la 12^e édition des « Jeunes Néo Aquitains s'Engagent » qui s'est tenue à Lescun (64) en octobre.



☞ La mission consultative et le rôle du CESER Nouvelle-Aquitaine ont été présentés au cours de la Journée Régionale de Formation d'Automne de la JCE Nouvelle-Aquitaine, devant 85 bénévoles entrepreneurs venus se former et assister à l'Assemblée Générale Régionale de rentrée.

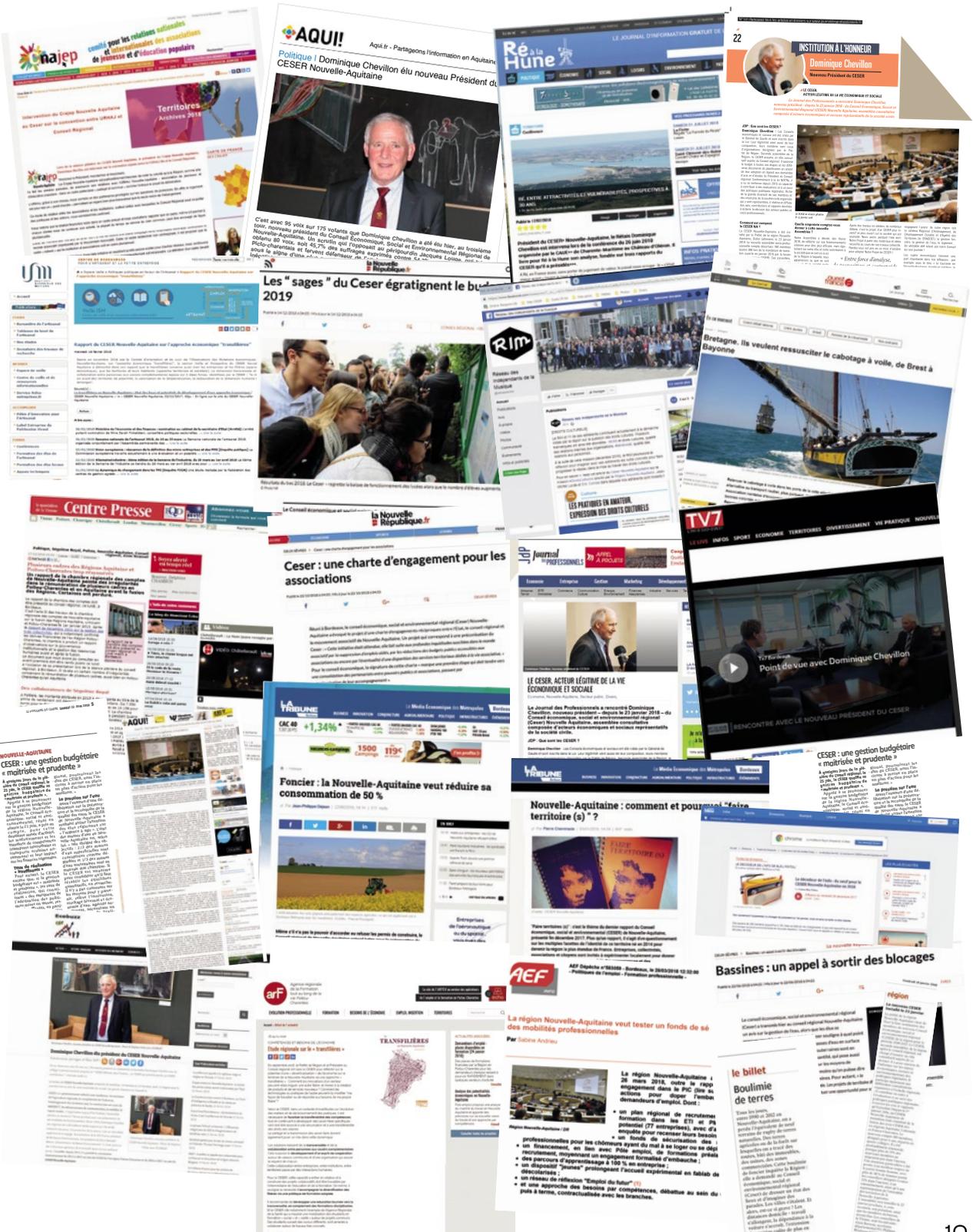
☞ À l'invitation du Cercle Maritime de Bordeaux, le rapport sur « Les ports de commerce de Nouvelle-Aquitaine », adopté en 2017, a été présenté au cours d'une soirée le 28 septembre devant une cinquantaine de personnes initiées.



☞ À l'occasion d'un séminaire organisé par Bordeaux Métropole le 11 octobre, le CESER était invité à une table ronde pour échanger sur l'alliance des territoires.

2018 Le CESER dans les médias

Les habitants de Nouvelle-Aquitaine sont informés de l'actualité du CESER via la presse régionale qui se fait régulièrement l'écho des publications du CESER. 68 articles publiés, 2 interviews TV ou radio du Président du CESER.



2018 et à venir

Dès son installation, le CESER a été accueilli par le Président du Conseil régional qui a convié l'Assemblée « à des aventures pas simplement conceptuelles, les résultats seront visibles sur le terrain ! ». Ainsi le CESER a été sollicité (saisine) sur quatre sujets qui conditionnent l'avenir des territoires et des habitants de Nouvelle-Aquitaine :



☞ Le changement climatique et les moyens d'atteindre l'objectif zéro émission de gaz à effet de serre...

Le Président du Conseil régional a souhaité recueillir l'analyse du CESER concernant les différents enjeux identifiés et disposer des préconisations de l'assemblée socio professionnelle pouvant nourrir la définition des futures politiques publiques, mesures incitatives, éco-conditionnelles ou de compensation qui pourraient être mises en œuvre en Nouvelle-Aquitaine.



☞ La gestion foncière et la surconsommation d'espaces naturels, agricoles ou forestiers et de leurs richesses biologique et écologique.

La Nouvelle-Aquitaine se caractérise par une forte consommation de l'espace liée en partie au modèle d'urbanisation. Là est l'enjeu : le foncier est une ressource finie et chaque projet d'artificialisation se fait au détriment des espaces naturels, agricoles ou forestiers et de leurs richesses biologique et écologique. Le CESER est interrogé par le Président du Conseil régional sur les moyens de concrétiser l'objectif d'une plus grande maîtrise et planification foncières.



☞ La question de la métropolisation et de la concentration des activités et des personnes.

Le Président du Conseil régional a proposé au CESER d'apporter une analyse fine concernant ces différents enjeux et livrer des préconisations concrètes pouvant nourrir la définition des futures politiques économiques de la Nouvelle-Aquitaine.



☞ L'économie de la mer

Ce travail, demandé à la Section dans le cadre du COSOMENA, s'attachera à définir l'économie maritime, au regard des définitions existantes et dresser un état des lieux des différents secteurs en lien avec cette économie en Nouvelle-Aquitaine. Sur la base de cet état des lieux, les travaux éclaireront sur le potentiel de diversification de l'économie de la mer dans notre région et aborderont la gouvernance actuelle de ce secteur.

Par ailleurs, d'autres sujets ont été explorés par les commissions (auto-saisines) pendant l'année 2018 dont les résultats seront présentés en 2019 :



☞ Les pratiques culturelles en amateur

Partant du principe que les pratiques culturelles en amateur sont une illustration concrète du respect des droits culturels, le CESER propose d'apporter un éclairage spécifique sur cette question. La Région Nouvelle-Aquitaine est en effet pionnière en France.



☞ L'orientation tout au long de la vie

Le CESER souhaite se mobiliser sur la question de l'orientation tout au long de la vie pour mieux saisir les enjeux et conséquences de ces réformes. Un état des lieux des différents dispositifs et outils au service de l'orientation s'impose pour engager une réflexion prospective sur cette problématique essentielle.

En 2019, le CESER se mobilisera de nouveau pour donner des avis sur les grands dossiers structurants en Nouvelle-Aquitaine, et participera activement à un certain nombre d'événements régionaux :



☞ Le Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET). Un projet sera présenté aux Assemblées régionales en mars, puis pour avis formel du CESER en avril avant une adoption définitive annoncée fin 2019, après consultation publique.



☞ Le CESER examinera le budget régional à ses différentes étapes : compte administratif et budget supplémentaire au budget primitif 2018 en juin, orientations budgétaires en octobre et projet de budget en décembre.



☞ Dans le cadre du renforcement de ses missions en matière d'évaluation et de suivi des politiques publiques régionales, le CESER poursuivra sa participation aux évaluations menées dans le cadre de la Commission d'Évaluation des Politiques Publiques.

Rendez-vous en 2019 pour la présentation de ces travaux.

VALEURS : RESPECT, ENGAGEMENT,

LA PARITÉ
48.3%
DE FEMMES



1070
FACEBOOK
LIKES



BILAN

2018

CE SER

NOUVELLE-AQUITAINE

DÉMOCRATIE

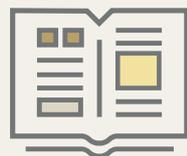


DES
CONSEILLERS
RÉPARTIS
SUR LES

12 DÉPARTEMENTS




6000
ABONNÉS
— À LA —
LETTRE

6 LETTRES

NA!

100

REPRÉSENTATIONS
EXTÉRIEURES



1 SITE
INTERNET

1 ORGANISATION
EN PLACE

1 BUREAU

9 COMMISSIONS

1 SECTION

6 SÉANCES
PLÉNIÈRES


INSTALLATION D'UNE
180 ASSEMBLÉE DE
CONSEILLERS



ÂGE
MOYEN

56.6
ANS

43

AVIS OU
CONTRIBUTIONS
ADOPTÉS SUR LES
POLITIQUES RÉGIONALES



«ENTREPRISES»
«SYNDICATS»
«VIE COLLECTIVE»
«PERSONNALITÉS QUALIFIÉES»

4 COLLÈGES

68
ARTICLES
DE PRESSE



Ils ont siégé en 2018

Christelle ABATUT • Jean-François AGOSTINI • Lucile AIGRON • Brigitte ALANORE • *Nathalie ALEXANDRE*
Annick ALLARD • Michel-Daniel AMBLARD • Joël ANDRÉU • Stéphanie ANFRAY • Nathalie AUDIGUET
Catherine AUGRAND • Alain BARREAU • Philippe BÉNÉTEAU • Wiame BENYACHOU • Oliver BERTRAND
Marc BESNAULT SORIA • Gilles BEZIAT • Tiphaine BICHOT • Claude BILLEROT • Caroline BIREAU
Bernadette BONNAC HUDE • Fabienne BORDENAVE • Louis BORDONNEAU • Chantal BOUATBA
Amandine BOUDIGUES • Muriel BOULMIER • Laura BOURIGAULT • Geneviève BRANGÉ • Daniel BRAUD
Jean-Philippe BRÉGÈRE • Alain BRETTE • Patrice BRUNAUD • Rima CAMBRAY • Anne-Marie CASTERA
Olivier CHABOT • Fabienne CASSAGNES • Christian CHASSERIAUD • Lionel CHAUTRU
Dominique CHEVILLON • Jean-Luc COHEN • Robert COLIN • Marie-Neige COMBABESSOUSE
Sophie CONSEIL • Anne COUVEZ • Alain DALY • Claudine DANIAU • Alyssa DAOUD • Pierre DAVANT
Isabelle DAVISSEAU • Camille DE AMORIN BONNEAU • Christel de OLIVEIRA • Patrick DEBAERE
Bernard DECHE • Jean DEGOS • Philippe DÉJEAN • Didier DELANIS • Marcel DEMARTY • Jean-Luc DENOPCES
Philippe DESPUJOLS • Karine DESROSES • Bernard DUFAU • Benoît DURET • Jean-Jacques DUSSOUL
Jean-Jacques ÉPRON • Catherine ESTIENNE • Guy ESTRADÉ • Pantxoa ETCHEGOIN ELISSAGARAY
Jean-Marc EWALD • Marylène FAURE • René FERCHAUD • Roland FEREDJ • Gérard FILOCHE
Emmanuelle FOURNEYRON • Valérie FRÉMONT • Anne GAUDIN • Nathalie GAUTHIER • Anne-Lise GAZEAU
Didier GESSON • Sylvie GIRARD • *Bernard GIRET* • Gérard GOMEZ • Chantal GONTHIER • Bernard
GOUPY • Jean-Pierre GROS • Fabienne GUICHARD • Marc HAVARD • Michelle HEIMROTH •
Véronique HERVIOU • *Coline HUGEL* • Dominique IRIART • Céline JAUGEARD • Christine JEAN • Yves
JEAN • Carole JEAN FEIDT • Jean-René JECKO • Géraldine JOUSSEAUME • Nilda JURADO • Taoufik
KARBIA • *Jean-Claude LABADIE* • Olivier LACHAUD • Jonathan LALONDRELLE • Nathalie LAPORTE •
Marie-Jo LAROZE • Serge LARZABAL Stéphane LATOUR • Stéphane LATXAGUE • Claire LAVAL •
Brigitte LAVIGNE • Mathieu LE ROCH • Françoise LECLERC • Ginette LECOURT • Véronique
LELIBON • Martine LEVEQUE • Marie-Pierre LIBOUTET • Jean-Pierre LIMOUSIN • Jacques
LOUGE • Isabelle LOULMET • Sylvie MACHETEAU • Rafaël MAESTRO • Clarisse MAILLARD • Jean-
Bernard MARON • Magali MARTIN • Anthony MASCLE • François-Xavier MENOUE • Liza MERCHAOUI •
Jean-Louis MERPILLAT • Monique MICHEL • Claudine MILOX • Philippe MOINARD • Véronique
MOMENTEAU • Stéphane MONCHAMBERT • Stéphane MONTUZET • Philippe MORANDEAU
Pascale MOREL • Philippe MORETTI • Charlotte MORIZE • Michel NEMPON • Monique
NICOLAS • Dominique NIORTHE • Patrick OLLIVIER • Marylise ORTIZ • Hélène PAULIAT • Élie PEDRON
• Jacques PERE • Trang PHAM • Pierre PHILIPPE • Benoît PIERRE • Catherine PIET-BURGUES
• Hervé PINEAUD • Clarisse PINEL • Alix PORTET-LASSERRE • Yves PRÉVOST • Séverine
PRIVAT-HOCHET • Amélie RABY • Patrick RAGUENAUD • Annie-Claude RAYNAUD • Laurent
REBIERE • Alain REILLER • Philippe RETOUR • Serge REY • Pascale ROME • Jany ROUGER •
Monique ROUGIER • Paul-Hervé ROUSSEAU • Pierre ROUSSEL • Bernard ROUX • Eric ROUX • Serge
ROZIER • Julien RUIZ • Cécile SAEZ-PAYENCET • Philippe SAID • Joël SAINTIER •
Ahmed SERRAJ • Luc SERVANT • Rita SILVA VARISCO • André Marc SOLUREAU •
Ariane TAPINOS • Catherine TARJUS • Claudia THURET-ROUDIER • Michel
VALENTIN-GARRIGUE • Christine VASSEUR • *Evelyne VIDEAU* • Gérard VILAIN • Isabelle
VISENTIN

Les conseillers dont le nom apparaît en italique ont démissionné en 2018

© Photothèque Région Nouvelle-Aquitaine / Guillaume Berthillier / Guillaume Bonnaud / Stéphane Charbeau / Alban Gilbert / Francis Leroy / Olivier Panier des Touches / Françoise Roch / Sébastien Sindeu. Sébastien Le Clézio - Joël Peyrou - Sabine Delcour Florian Delage - Assises de la Mer / Jean-Sébastien Evrard - Thomas Sanson - Günther Vicente - Pixabay.
Union européenne 2014 / Source: EC - Service Audiovisuel - Pôle communication CESER Nouvelle-Aquitaine.

SITE DE BORDEAUX

14 rue François de Sourdis

CS 81383

33077 Bordeaux Cedex

Tel. 05 57 57 80 80

SITE DE LIMOGES

27 boulevard de la Corderie

CS 3116

87031 Limoges Cedex 1

Tel. 05 55 45 19 80

SITE DE POITIERS

15 rue de l'Ancienne Comédie

CS 70575

86021 Poitiers Cedex

Tel. 05 49 55 77 77

 **Ceser Nouvelle-Aquitaine**

 **ceser-nouvelle-aquitaine.fr**

CESER
| R É G I O N |
NOUVELLE-
AQUITAINE |